

Embarquement immédiat pour 21 000 tonnes de déchets

Les marchés ont été attribués hier, dans le cadre d'une procédure d'urgence. Les balles stockées provisoirement sur l'île vont être acheminées, dès aujourd'hui, vers trois incinérateurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, à partir des ports d'Ajaccio, Bastia et Port-Vecchio.

Un peu plus d'une semaine après les premières négociations, le transfert en direction du continent de 21 000 tonnes de déchets stockés provisoirement sur l'île va débiter ce matin. À l'origine de cet effort d'urgence, Laurent Marcangeli, le maire d'Ajaccio, a prévu de se rendre sur le site de Saint Antoine pour assister à ce qui préfigure une sortie de crise ponctuelle.

Depuis le 8 novembre et le blocage du centre d'enfouissement de Viggianellu, les autres métrages qui se sont accumulés sur le territoire sont collectés par les intercommunalités, puis emballés et entreposés sur des terrains de fortune, provoquant parfois une crise sanitaire antérieure à l'apparition du Covid-19. À Saint Antoine, par exemple, 10 000 tonnes de balles ont été empilées par les services de la Capa pour servir les déchets du pays ajaccien, mais aussi des trois intercommunalités limitrophes. Ce surplus de déchets en souffrance va enfin être traité.

Pier, la commission d'appel d'offres du Syndicat a attribué les marchés à l'issue d'une procédure d'urgence diligente par les services de l'État, et entamée en milieu de semaine dernière. Deux transporteurs ont été retenus. Ils sont désormais chargés d'acheminer les 21 000 tonnes de déchets à destination de trois incinérateurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur : ceux de Nice, Fos-sur-Mer et Vieux.

« Il faut remercier les entreprises attributaires qui ont fait des ef-

forts. Le calendrier était serré, il a été tenu grâce au gros travail des services du Syndicat, à l'accompagnement de l'État et au concours financier de la Collectivité de Corse », s'est félicité François Talli, président du Syndicat et de la communauté d'agglomération de Bastia. Une fois à cet pas continu, le sens des responsabilités de tous les acteurs a prévalu sur les discussions politiques qui ont souvent accompagné le bon marché du traitement des déchets sur l'île. « La nécessité fait loi, chacun a joué son rôle », a confirmé Laurent Marcangeli.

Coût estimé de l'opération : 5 millions d'euros

« Le problème structurel n'est pas réglé pour autant »

Il fallait aller vite. Il aura fallu moins de dix jours pour saisir l'opportunité offerte par les conséquences du confinement. En raison du ralentissement de l'activité économique, les centres de valorisation de déchets ont dû produire de moins en moins. La masse critique d'ordures ménagères destinées à être recyclées, qui permet à un incinérateur d'être rentable, n'est plus systématiquement atteinte. À tel point que certains sites sont en demande.

C'est sur la base de cette collaboration que Laurent Marcangeli et Christian Estrosi ont évoqué l'hypothèse d'acheminer les déchets de Saint Antoine vers l'unité de valorisation énergétique de Nice. Après en avoir été averti par



Depuis le 8 novembre dernier, et le blocage du centre d'enfouissement de Viggianellu, 10 000 tonnes de balles de déchets ont été entreposées sur le site de Saint Antoine. Elles seront exportées à partir d'aujourd'hui.

PHOTO MÉRÉ ANTOINE JOURNAL

le maire d'Ajaccio, Gilles Simonet s'est rapproché de Renaud Muselier, président de la région Paca.

L'objectif était double : obtenir l'autorisation de transférer les déchets entre les deux régions et solliciter l'élévation de deux autres centres de traitement pour éviter l'insécurité des déchets stockés sur l'île.

L'esprit de solidarité, associé à un réel besoin de part et d'autre, a permis de faciliter rapidement une opération salubre. Une opération qui a un coût, également. Celui-ci est estimé à 5 millions d'euros. La Collectivité et de Corse et le Syndicat en assument la charge. La CdC va financer le transport, délégué à deux en-

treprises insulaires, pour environ 2,7 millions d'euros.

La facture du traitement, établie par les trois centres de valorisation, sera adressée au Syndicat. Elle s'élève à environ 2,3 millions d'euros. Christian Estrosi assure, la semaine dernière, que la métropole de Nice pratiquerait le même tarif que pour les communes voisines de Cannes, Grasse ou Menton, dont elle cite les déchets toute l'année dans son unité de valorisation énergétique.

C'est donc ce matin que les rotations vont débiter. Principalement du côté de Saint Antoine, sur les bords d'Ajaccio. Laurent Marcangeli avait annoncé qu'il serait prêt. Une partie

des balles de la Capa, après un reconditionnement pour celles qui ont subi l'avarie du temps, pourraient être embarquées en fin d'après-midi.

« Nous allons réajuster des incinérateurs aux déchets », assure Laurent Marcangeli. La scène de tir est étroite. Le confinement pourrait être levé le 11 mai prochain et avec lui, l'autorisation de poursuivre l'export.

Il reste un mois pour évacuer 21 000 tonnes de déchets. « Mais après ? Le problème structurel n'est pas réglé pour autant, prévient Laurent Marcangeli. Sans le Covid-19, nous ne stopperions pas d'augmenter et nous serions dans l'embarras. Notre satisfaction ne doit pas nous faire oublier qu'une

nouvelle situation de blocage nous attend ».

La semaine dernière, déjà, Gilles Simonet avait prévenu : « La CdC patena mais cet effort fléchiraient, nous accompagner d'une accélération de la transition vers le nouveau modèle de gestion, basé notamment sur la généralisation du tri. Il faut rompre définitivement avec le système actuel ». La question posée est-elle le cap du déconfinement ? Les bonnes intentions résisteront-elles aux richesses fluctuantes à venir ? Si des solutions ne sont pas mises sur la table, la crise sanitaire actuelle pourrait simplement laisser place à la suivante.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA